



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**

NORD-PAS-DE-CALAIS

C.C.P.C.
Enregistrement N°

05 MARS 2025

Sur traitement :	Monsieur le Président
Pour réponse :	CCPC
Pour Info :	Hôtel de Ville Place du Bicentenaire BP 63 59710 Pont-à-Marcq

Service : Aménagement Territorial
Nos références : CD / RL / IM / 2025 - 168
Dossier suivi par : Rénaud Lefebvre
renald.lefebvre@npdc.chambagri.fr
Vos références :
Objet : Modification de droit commun PLU de Aix

Saint-Laurent-Blangy, vendredi 28 février 2025

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification de droit commun du PLU de la commune de AIX et nous vous en remercions.

Après analyse du dossier, nous vous informons que ce projet de modification de droit commun sur la commune de Aix en Pévèle n'appelle **pas d'observation particulière** de la part de notre établissement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Président,

Christian DURLIN

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

efrance.chambre-agriculture.fr